

Département des Côtes-d'Armor (22)



Survol en hélicoptère

Dans le cadre de la surveillance des lignes électriques aériennes moyenne tension pour le compte d'Enedis, un survol de votre commune par hélicoptère est prévu.

Enedis vous informe qu'entre le 4 mai et le 30 mai 2026, des vols seront réalisés à très basse altitude, proche des lignes, pour la réalisation de diagnostics des réseaux électriques de votre commune.

Une collecte d'informations importantes, qui permet à Enedis de réaliser un diagnostic précis de points de fragilité pour cibler ensuite les opérations de maintenance et d'élagage à entreprendre et ainsi éviter d'éventuelles pannes électriques. Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement (poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés) et d'analyser la végétation de part et d'autre des supports afin d'établir des plans d'élagage.

La sécurité et la qualité d'alimentation électrique des clients sont une priorité pour Enedis.



Pour plus de renseignements, votre Interlocuteur Territorial reste à votre disposition. N'hésitez pas à le contacter.